

Fiche 02

LA MALADIE DE LYME

La borréliose de Lyme, couramment appelée « la maladie de Lyme », est une maladie bactérienne transmise à l'homme par une morsure de tique

MODE DE TRANSMISSION

La maladie de Lyme est transmise à l'homme par une tique infectée au moment de la morsure. Cette maladie n'est pas contagieuse. Elle ne se transmet pas par contact avec un animal porteur de tiques (oiseaux, chiens, chats), ni d'une personne à l'autre. Toutes les tiques ne sont pas infectées par la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

SYMPTÔMES ET EFFETS SUR LA SANTÉ

On dénombre entre 5000 et 6000 cas de contaminations par an en France, principalement dans les régions de l'Est, durant la période d'avril à octobre.

Dans les 3 à 30 jours après la morsure, une plaque rouge peut se former autour de la zone. Elle s'étend en cercle (érythème migrant) à partir de la zone de morsure, puis disparaît en quelques semaines à quelques mois.

Avec ou sans plaque rouge, des symptômes grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle quelques semaines ou quelques mois après la morsure peuvent apparaître. Au bout de plusieurs mois ou années, en l'absence de traitement, les nerfs, les articulations, le cœur et/ou la peau peuvent être gravement atteints.

En cas de symptôme, l'agent devra consulter son médecin traitant en lui spécifiant sa profession et son exposition aux tiques. Le médecin de prévention devra aussi être informé.

La maladie de Lyme peut être dans certains cas, reconnue comme maladie professionnelle (tableau 19B).

ACTIVITÉS ET MÉTIERS À RISQUE

Les activités en zone boisée humide présentent des risques prépondérants :

- Abatage d'arbres et débroussaillage en forêt
- Débroussaillage de buissons, de zones broussailleuses ; certaines tâches d'entretien en espaces verts
- Activités des garde-chasse
- Activités sportives ou d'animation en forêt ou en zone boisée

MESURES DE PRÉVENTION

Mesures générales de prévention

- Former et informer les agents sur la maladie, sur les risques encourus, sur les mesures d'hygiène à respecter, sur les protections collectives et individuelles à mettre en œuvre.
- Définir des modalités et des procédés de travail permettant de réduire au minimum le contact avec des zones contaminées.
- Veiller au port systématique de vêtements longs qui couvrent les bras et les jambes, un chapeau, et le bas du pantalon dans les chaussettes.
- Proposer l'utilisation de répulsifs contre les insectes sur les vêtements ou sur la peau (respecter le mode d'emploi).
- Fournir des équipements pour assurer une bonne hygiène personnelle : eau, savon, moyens d'essuyage à usage unique.
- Fournir une trousse de premiers secours équipée d'un tire-tique.

Quelques bonnes pratiques

- Lors des activités en zone boisée ou broussailleuse, porter systématiquement des vêtements longs qui couvrent les bras et les jambes, un chapeau, faire remonter les chaussettes par-dessus le pantalon.
- Dans la mesure du possible rester sur les chemins, éviter les broussailles, les fougères et les hautes herbes.
- Retirer rapidement la ou les tiques (plus elle reste accrochée longtemps, plus elle risque de transmettre la bactérie) à l'aide d'un tire-tique
- Après chaque sortie, vérifier soigneusement l'ensemble du corps en particulier, les aisselles, les plis du coude, derrière les genoux, le cuir chevelu, derrière les oreilles, les régions génitales.

COMMENT RETIRER UNE TIQUE ?

- Ne mettez aucun produit sur la tique.
- Ne tentez pas de la retirer avec les ongles.



ET



Utilisez **un tire-tique** : glissez le crochet sous la tique sans l'écraser, au plus près de la peau. Tournez doucement jusqu'à ce que la tique se décroche.

Après avoir enlevé la tique, **désinfectez** la peau avec un antiseptique.

OU, À DÉFAUT,



ET



Utilisez **une pince fine** : saisissez la tique à la base sans l'écraser et tirez vers le haut sans tourner.

Après avoir enlevé la tique, **désinfectez** la peau avec un antiseptique.

Attention, une fois enlevée, la tique peut encore piquer. Après l'avoir tuée sans l'avoir touchée à mains nues, il faut la mettre dans un mouchoir ou sur un bout de scotch qu'on jettera à la poubelle.

POUR ALLER PLUS LOIN

> [Site du Ministère de la Santé](#)

> [Campagne du Pole Métropolitain Nord Franche-Comté](#) : Affiches, projet de collecte Citique, quiz

> [Fiche La maladie de Lyme \(INRS\)](#)

Sources : INRS, Ministère de la Santé